

PV DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 juillet 2025

Date de la convocation : 26 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10 votants : 10

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle (arrivée à 19h40) , Denis Bernadette, Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia, Eckert Pierre, Fontan Corinne , Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Excusé : Duret Franck

Secrétaire de séance : Eckert Pierre

Le Conseil municipal :

Approbation du P.V précédent à l'**unanimité**.

Création d'un emploi permanent / modification du tableau des emplois

Les entretiens de recrutement pour le poste de secrétaire générale de mairie sont clos ; une candidate s'est délogée et a été retenue à l'unanimité du maire et des adjoints à l'issue d'un second entretien. Le départ de Madame Mourisson étant envisagé au plus tard le 1er avril 2026 et la nécessité d'assurer un tuilage avec le nouvel agent recruté pour assurer la continuité du service administratif, il convient de créer un emploi permanent correspondant au recrutement de cet agent titulaire par voie de mutation (puisqu'il s'agit d'un agent déjà en poste dans un emploi territorial) dans le tableau des effectifs de la collectivité pour 35 heures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**, crée à compter du 1er octobre 2025 un emploi permanent à temps complet 35 heures hebdomadaires d'adjoint administratif et modifie le tableau des emplois permanents à partir du 1^{er} octobre 2025 pour y remplacer le rédacteur territorial actuel par un adjoint administratif territorial.

Mise à jour de la base d'adressage local

Suite au conseil municipal précédent au cours duquel le conseil s'était positionné à la majorité contre la proposition de madame le Maire de conventionner avec La Poste concernant la certification d'adressage dans le cadre de la loi 3DS, plusieurs membres de l'équipe municipale avaient souhaité constituer un groupe de travail.

Le groupe de travail avait demandé à remettre ce point à l'ordre du jour.

Cette commission expose les difficultés que le travail va engendrer (repérage, anomalie, inversion de numéro).

Le conseil municipal décide de ne pas changer toute la numérotation afin de ne pas modifier les adresses de tous les habitants concernés.

La commission continue à travailler et demande le fichier à la DGFIP

Construction d'un local technique

Madame le maire expose au conseil municipal la nécessité de construire un local technique pour les besoins de l'agent des services techniques qui perdra, suite à la vente de la ferme Jomet, un local de stockage pour le matériel de voirie (panneaux, barrières et autres).

La commission bâtiment a étudié les devis des entreprises consultées.

Départ de Laëtitia Dulac à 20h39.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à **7 voix pour et 2 absentions** (Pierre Eckert, Nicolas Di Nucci) **retient** la proposition du cabinet Siffert et Tran Architectes pour une mission de **3 100€ HT** et **valide** le choix de l'entreprise Barbaud pour les travaux de maçonnerie et menuiserie pour un montant total de **23 190.50€ HT**.

Pierre Eckert rappelle le renouvellement du bail du café restaurant qui arrive à échéance début octobre.

Rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre

Le rapport d'activités 2024 de la CCVSC a été adopté lors de la séance du Conseil Communautaire du 24 juin 2025. Il est projeté à l'écran TV et présenté par Madame le Maire qui tient ce rapport à disposition de toute personne qui souhaiterait le consulter dans son intégralité.

Questions diverses

Le Conseil Municipal est informé :

- Des difficultés rencontrées pour établir une contravention pour des problèmes de nuisances sonores d'aboiements de chien.
- Changement de tarification du transport scolaire : courrier de la région informant les communes du changement de tarification du transport ; des nouvelles dispositions de participation des familles pour un montant de 120€ par lycéens ou collégiens transportés dans l'Ain en vigueur à la rentrée prochaine.

- Le conseil municipal se prononce défavorablement pour un contrat de service par la société Elancité pour l'entretien du radar de vitesse.
- Ferme Jomet : point sur les viabilisations et le retour du notaire qui prévoit une date de signature pour la deuxième quinzaine de septembre.
- Une lettre recommandée sera adressée à un administré pour l'installation d'une pompe à chaleur en façade de sa propriété qui est non conforme au PLU.
- Un jeune de la commune sera recruté comme emploi saisonnier au service technique cet été.
- Intervention de la CCVSC (déléataire Suez Eau France) pour réparer la boîte de branchement assainissement située au 208 route de la Fournière.
- La nouvelle VMC de la salle polyvalente sera installée mi-juillet par l'entreprise Roussel TSO.
- Compte rendu des commissions communautaires.

Clôture de la séance à 22h02

Le Maire,
Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,
Pierre ECKERT

